

PAL



Parcourir le monde dans une salle de classe.

PAL: le programme international
d'assistantat de langue pour les étudiant(e)s,
les écoles du degré secondaire II
et les écoles de maturité professionnelle.



Passer les frontières
Faire des expériences
Acquérir du savoir

Voyager – enseigner.

Il est essentiel pour les futur(e)s enseignant(e)s d'acquérir déjà durant leur formation de l'expérience professionnelle en salle de classe et face à des élèves. Le programme d'assistantat de langue leur offre la possibilité de combiner expérience pratique et séjour dans une autre région linguistique. Un profit sur tous les points.

Durant une année, les assistant(e)s de langue peuvent enseigner leur langue maternelle dans un autre pays en qualité d'enseignant(e)s auxiliaires. Un séjour qui leur permet de se familiariser avec un nouveau système éducatif tout en développant leurs compétences interculturelles et les compétences linguistiques de leurs élèves.

Le programme d'assistantat de langue se déroule dans les deux sens: les écoles du degré secondaire II et les écoles de maturité professionnelle suisses peuvent accueillir des assistants de langue de l'étranger.

Avez-vous des questions?

Vous trouverez de plus amples informations sur le PAL, les délais et formulaires d'inscriptions sur www.ch-go.ch.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au +41 32 346 18 18 ou à l'adresse sap@chstiftung.ch.

L'offre du PAL.

Pour les étudiant(e)s.

Enseignez en milieu scolaire durant une année votre langue maternelle dans un pays étranger. Vous améliorez ainsi vos compétences linguistiques tout en acquérant une expérience pédagogique. Votre destination: l'Allemagne, l'Autriche, la France ou la Grande-Bretagne.

Pour les écoles.

Ouvrez un poste d'assistant(e) de langue pour des classes d'élèves âgés entre 15 et 20 ans et accueillez un(e) étudiant(e) d'un pays étranger dans votre établissement. Un(e) assistant(e) de langue est un soutien précieux pour vos enseignant(e)s de langues étrangères.

Le fonctionnement du PAL.

Pour les étudiant(e)s de Suisse.

Déposez votre candidature auprès de la Fondation ch pour devenir assistant(e) de langue. En cas de réponse favorable, votre dossier est transmis à l'organisation partenaire étrangère correspondante. Ce sont au final les écoles qui sélectionnent leurs assistant(e)s de langue et les rémunèrent pour la durée du séjour.

Pour les étudiant(e)s d'un pays étranger.

Pour toute demande d'assistantat de langue en Suisse, vous êtes prié(e) de vous adresser directement à l'organisation de votre pays d'origine.

Pour les écoles.

Inscrivez-vous auprès de la Fondation ch au moyen du formulaire ad hoc. Les candidatures des assistant(e)s de langue sont examinées par les organisations partenaires étrangères et vous sont transmises par la Fondation ch. Les conditions d'engagement sont réglées par votre école, directement avec l'assistant(e) sélectionné(e).

Qui peut déposer sa candidature?

Assistant(e)s de Suisse.

- Langue maternelle française ou allemande;
- Au moins 4 semestres validés dans une université, une haute école spécialisée ou une haute école pédagogique;
- Scolarité en Suisse à partir du degré secondaire I.

Assistant(e)s de l'étranger.

L'offre est destinée aux étudiant(e)s et jeunes diplômé(e)s des universités et hautes écoles pédagogiques des pays suivants: Allemagne, Autriche, France, Italie, Espagne, Grande-Bretagne, Irlande, Canada et Etats-Unis.

Ecoles.

Les écoles du degré secondaire II et les écoles de maturité professionnelle suisses peuvent participer au programme. Les langues d'enseignement des assistant(e)s de langue sont l'allemand, le français, l'italien, l'anglais et l'espagnol.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche SER



Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit
Fondation pour la collaboration confédérale
Fondazione per la collaborazione confederale
Fundaziun per la collavuraziun federala

Fondation ch pour la collaboration confédérale

Dornacherstrasse 28A

Case postale 246

CH-4501 Soleure

Tél. +41 32 346 18 18

Fax +41 32 346 18 02

info@ch-go.ch

www.ch-go.ch

www.chstiftung.ch